



	DÉCLARATION DES PERFORMANCES Conformément au Règlement produits de construction n°305/2011
	DdP N°16/0035

1. Code d'identification unique du produit type :
DIAGER V PRO+, DIAGER V WINTER et DIAGER V TROPICAL

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

CODE	ARTICLE	CODE À BARRES
F353000V	V Pro +	3336600186224
F354000V	V Pro +	3336600186231
F354000W	V WINTER	3336600186286
F354000T	V TROPICAL	3336600186293

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Utilisation prévue	Cheville chimique pour l'ancrage de tiges filetées.						
Mesures	M8	M10	M12	M16	M20	M24	
hef [mm]	min	60	70	80	100	120	145
	max	160	200	240	320	400	480
Type et résistance du support	Béton armé ou non armé de poids normal, classe de résistance de C20/25 minimum à C50/60 maximum conformément à la norme EN 206-1.						
Condition du matériau de base	Non fissuré de M8 à M24, fissuré de M10 à M20						
Matériau métallique de l'ancrage et condition d'exposition environnementale correspondante	Tiges filetées :						
	a) Acier au carbone zingué classe 4.8 à 12.9 selon EN ISO 898-1 pour ambiance intérieure sèche. b) Acier inoxydable A4-70 et A4-80 selon EN ISO 3506 pour ambiance intérieure sèche, mais aussi dans du béton exposé à des conditions atmosphériques extérieures (comprenant les environnements industriel et marin) ou, en intérieur, à une humidité permanente, s'il n'existe aucune condition agressive particulière. Acier inoxydable à haute résistance à la corrosion classe de résistance 70 selon EN ISO 3506 pour toutes les conditions environnementales.						
	Écrous et rondelles : Ils doivent correspondre au matériel des tiges filetées spécifié ci-dessus selon les diverses conditions environnementales.						
Type de charge	Charge statique et quasi statique.						
Température de service	a) de -40 °C à +40 °C (température max. à court terme +40 °C et température max. continue à long terme +24 °C).						
	b) de -40 °C à +80 °C (température max. à court terme +80 °C et température max. continue à long terme +50 °C).						
	c) de -40 °C à +120°C (température max. à court terme +120°C et température max. continue à long terme +72°C).						
Catégorie d'utilisation	Catégorie 1 et 2 : béton sec, humide et trou inondé. Installation au plafond autorisée. Forage avec marteau perforateur.						

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
DIAGER – Rue Henri Moissan – BP 90149 - 39802 POLIGNY cedex – France – www.diager.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non applicable



6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

ITB a délivré l'ETE-16/0035 sur la base de l'ETAG 001 partie 5.

ITB (n°1488) a effectué :

la détermination du produit type selon des essais de type (y compris l'échantillonnage), des calculs de type, des valeurs déterminées par des tableaux ou une documentation descriptive du produit ; l'inspection initiale de l'établissement de production et du contrôle de la production en usine ; la surveillance, l'évaluation et la vérification continue du contrôle de la production en usine, avec système d'attestation 1 et a délivré le certificat de conformité n°1488-CPR-0541/W.

9. Performances déclarées :

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 5						
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ATE-16/0035					
Paramètres d'installation	M8	M10	M12	M16	M20	M24
d [mm]	8	10	12	16	20	24
d ₀ [mm]	10	12	14	18	24	28
d _{fix} [mm]	9	12	14	18	22	26
h ₁ [mm]	h _{ef} + 5 mm					
h _{min} [mm]	MAX { h _{ef} + 30 mm; ≥ 100 mm; h _{ef} + 2d ₀ }					
T _{inst} [Nm]	10	20	40	80	130	200
t _{fix} [mm]	de 0 à 1500 mm					
S _{min} et C _{min} [mm]	40	40	40	50	60	80
γ ₂ [-] Catégorie 1	1,00					
γ ₂ [-] Catégorie 2	1,20					
Résistance aux charges de traction Résistance combinée à l'arrachement et cône de béton	M8	M10	M12	M16	M20	M24
τ _{Rk,ucr} [N/mm ²] béton C20/25 Plage de température -40°C/+40°C (T _{mip} = 24°C)	16,0	12,0	12,0	12,0	9,5	9,5
τ _{Rk,ucr} [N/mm ²] béton C20/25 Plage de température -40°C/+80°C (T _{mip} = 50°C)	11,0	8,5	8,5	8,5	7,0	7,0
τ _{Rk,ucr} [N/mm ²] béton C20/25 Plage de température -40°C/+120°C (T _{mip} = 72°C)	6,0	4,5	4,5	4,5	4,0	4,0
τ _{Rk,cr} [N/mm ²] béton fissuré C20/25 Plage de température -40°C/+40°C (T _{mip} = 24°C)	-	9,0	9,0	9,0	6,5	-
τ _{Rk,cr} [N/mm ²] béton fissuré C20/25 Plage de température -40°C/+80°C (T _{mip} = 50°C)	-	6,5	6,5	6,5	4,5	-
τ _{Rk,cr} [N/mm ²] béton fissuré C20/25 Plage de température -40°C/+120°C (T _{mip} = 72°C)	-	3,5	3,5	3,5	2,5	-
ψ _{c,uc/ucr} C30/37 [-]	1,12					
ψ _{c,uc/ucr} C40/50 [-]	1,23					
ψ _{c,uc/ucr} C50/60 [-]	1,30					



SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 5						
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES		PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ATE-16/0035				
Résistance aux charges de traction Résistance au fendage (fissuration béton)		M8	M10	M12	M16	M20 M24
C _{cr,sp} [mm]	si h = h _{min}	2,5 h _{ef}		2,0 h _{ef}		1,5 h _{ef}
	si h _{min} < h < 2 h _{min}	valeur interpolée				
	si h ≥ 2 h _{min}	C _{cr,Np}				
S _{cr,sp} [mm]		2,0 C _{cr,sp}				
Résistance aux charges de cisaillement Rupture du béton par effet de levier		M8	M10	M12	M16	M20 M24
k [-]		2,0				
Déplacements en conditions de service Charges de traction		M8	M10	M12	M16	M20 M24
F _{unc} [kN] pour béton de C20/25 à C50/60		9,6	10,8	14,3	23,8	29,6 42,4
δ _{0,unc} [mm]		0,30	0,30	0,35	0,35	0,35 0,40
δ _{∞,unc} [mm]		0,85				
F _{cr} [kN] pour béton de C20/25 à C50/60		-	9,5	14,3	21,4	23,8 -
δ _{0,cr} [mm]		-	0,50	0,50	0,70	0,60 -
δ _{∞,cr} [mm]		0,85				
Déplacements en conditions de service Charges de cisaillement		M8	M10	M12	M16	M20 M24
F _{unc/cr} [kN] pour béton de C20/25 à C50/60		3,7	5,8	8,4	15,7	24,5 35,3
δ _{0,unc/cr} [mm]		2,00				
δ _{∞,unc/cr} [mm]		3,00				

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 1 PARAGRAPHE 5.2.1	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Réaction au feu	Dans l'application finale, les épaisseurs de la couche de produit sont d'environ 1 à 2 mm et la plupart de ces produits sont répertoriés en classe A1 conformément à la décision de la CE 96/603/CE. Par conséquent, on suppose que le matériau liant (résine synthétique ou mélange de résine synthétique et de ciment) en relation avec l'ancrage en métal, lors de l'utilisation finale de l'application, ne contribue en aucune façon au développement du feu ou à un incendie complètement développé et n'a aucune influence sur le danger de développement de fumée.

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 1 PARAGRAPHE 5.2.2 ET RAPPORT TECHNIQUE TR020	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Résistance au feu	NPD

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 1 ANNEXE E	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Qualification pour actions sismiques	NPD



LÉGENDE SYMBOLES	
d	Diamètre du boulon ou de la partie filetée
d ₀	Diamètre de perçage
d _{fix}	Diamètre de perçage dans l'objet à fixer
h _{ef}	Profondeur d'ancrage effective
h ₁	Profondeur du trou
h _{min}	Épaisseur minimum du support en béton
T _{inst}	Couple de serrage
t _{fix}	Épaisseur de la pièce à fixer
S _{min}	Entraxe minimum
C _{min}	Distance au bord minimum
R _{Rk}	Résistance caractéristique à l'arrachement et à la formation du cône de béton pour ancrage individuel
γ ₂	Coefficient partiel de sécurité relatif à l'installation de l'ancrage
S _{cr,No}	Distance entre axes pour assurer la transmission de la charge caractéristique d'arrachement pour un seul ancrage
C _{cr,No}	Distance à un bord libre pour assurer la transmission de la charge caractéristique d'arrachement pour un seul ancrage
S _{cr,N}	Distance entre axes pour assurer la transmission de la charge caractéristique par formation du cône de béton pour un seul ancrage
C _{cr,N}	Distance à un bord libre pour assurer la transmission de la charge caractéristique par formation du cône de béton pour un seul ancrage
S _{cr,sp}	Distance entre axes pour assurer la transmission de la charge caractéristique par fendage du béton pour un seul ancrage
C _{cr,sp}	Distance à un bord libre pour assurer la transmission de la charge caractéristique par fendage du béton pour un seul ancrage
ψ _{c,ucr}	Facteur d'augmentation pour les classes de béton non fissuré
ψ _{c,cr}	Facteur d'augmentation pour les classes de béton fissuré
k	Facteur pour rupture du béton en bord de dalle
F	Charge de service dans du béton non fissuré (ucr) ou dans du béton fissuré (cr)
δ ₀	Déplacement à court terme sous charge de service dans du béton non fissuré (uncr) ou dans du béton fissuré (cr)
δ _c	Déplacement à long terme sous charge de service dans du béton non fissuré (uncr) ou dans du béton fissuré (cr)
NPD	Performances non déclarées

Règlement REACH n°1907/2006

Cher client,

Nous vous informons que notre société, au sein de la chaîne d'approvisionnement du règlement REACH, est considérée comme utilisateur en aval de substances et mélanges.

Concernant le produit défini au point 1, nous vous confirmons qu'il ne contient pas de substances classées comme SVHC selon la liste publiée à l'adresse suivante :

http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp.

La fiche de sécurité du produit peut être téléchargée depuis notre site internet <http://www.diager.com/documentation.html>

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nom et fonction	Date et lieu de délivrance	Signature
François Defougères Président Directeur général	Poligny – France 17.02.2016	